

14 nov 2013 -14:42

Appartient à Conseil des ministres du 14 novembre 2013

Régie des bâtiments : transfert et vente d'anciens bâtiments des douanes à Poperinge

Sur proposition du secrétaire d'Etat à la Régie des bâtiments Servais Verherstraeten, le Conseil des ministres a marqué son accord sur la vente partielle et le transfert à la Région flamande d'anciens bâtiments des douanes, sis Callicannesweg 11 à Poperinge.

Le bâtiment principal et le bâtiment annexe seront vendus par le Comité d'acquisition. Le site situé sur la berme centrale sera transféré à la région flamande pour le prix d'un euro symbolique.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Service de presse de M. Servais Verherstraeten, secrétaire
d'Etat aux Réformes institutionnelles, et à la Régie des
bâtiments et au Développement durable
Rue Royale 180
1000 Bruxelles
Belgique
+32 2 209 33 11